

BON DE COMMANDE – FORMATEUR

Merci de retourner ce bon de commande avec votre règlement libellé à l'ordre de Formaguide

Dès réception de votre courrier, une facture acquittée vous sera envoyée

La période d'affichage de vos coordonnées sur <http://www.formaguide.com> débute à la date de facture acquittée.

Entreprise:	N° Siret :
Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Code Postal :	Fax :
Tél :	
E.mail :	

TVA Intracommunautaire Précisez si non assujetti(e) :

Cet abonnement comprend les options suivantes :

- La visibilité de l'intégralité de votre CV en tout temps **par tous les visiteurs du site**
- Réception des offres de mission et d'emplois ciblées par email
- **L'accès prioritaire** à ces offres **dès leur mise en ligne sur le site** (48h avant les non abonnés)
- La possibilité de modifier en temps réel votre CV
- Adhésion à notre charte qualité (système d'étoiles)

Tarif de l'adhésion :

Montant HT : 95 €

TVA (19,6%) : 18.62 €

Total TTC : 113.62 €

Date :

Signature :



FORMAGUIDE – Groupe VOCATIS

34-38, rue Camille Pelletan – 92309 Levallois-Perret

Tél : 01.41.06.59.00 - Fax : 01.41.06.59.09

E-mail : formateurs@vocatis.fr - Web : www.formaguide.com

CONDITION GENERALE DE VENTE DE FORMAGUIDE.COM

1. OBJET

Les Conditions Générales de Ventes Formaguide.com ont pour but de définir les termes et les conditions dans lesquels le Client pourra souscrire à des services du groupe Vocatis.

Etant précisé, que toute souscription d'un bon de commande auprès du groupe Vocatis implique l'acceptation de nos conditions générales de vente (CGV) et de règlement.

2. RESPONSABILITE DU CLIENT

Les produits & services diffusés sur les sites de Formaguide le sont sous la seule responsabilité de l'annonceur.

Les offres de missions proposées devront être en conformité avec la législation en vigueur. Le Groupe VOCATIS refusera tout produit et/ou service contraire aux règles et usages de la profession et à la législation. Le Client s'engage à utiliser de manière raisonnable et raisonnée les produits et services auxquels il a accès. Le Groupe VOCATIS se réserve le droit de refuser purement et simplement tout produit & service, même en cours d'exécution, quand par sa nature, son texte ou sa présentation, il paraîtrait contraire à l'esprit du site ou susceptible de provoquer des protestations de la part de ses visiteurs ou de tiers, et plus généralement tout produit et/ou service contraire à ses intérêts financiers ou moraux. Dans le cas du référencement du Curriculum vitae sur les sites du Groupe VOCATIS, le Client autorise la Société à répliquer et/ou modifier et/ou héberger tout ou partie de son site internet aux fins d'optimisation du service (navigation du candidat, statistiques, etc.), et à utiliser son nom commercial aux fins de l'insérer dans ses pages de résultats sur les sites ainsi que dans tous documents, quelle que soit leur forme, de présentation de l'activité et des Clients de la Société. L'annonceur est également responsable du paiement des produits & services mises en ligne aux conditions définies dans les tarifs, même en cas de mandatement d'une agence.

3. RECLAMATION

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'a pas été notifiée par lettre recommandée avec accusée de réception dans les 8 jours suivant la date de mise en ligne. Aucune réclamation concernant un retard dans la mise en ligne d'un produit et/ou service ne sera admise s'il n'a pas été mentionné sur le bon de commande "jour de rigueur, sinon à supprimer" ou s'il n'a pas été indiqué une date limite de mise en ligne. Les délais et les spécifications techniques sont ceux précisés sur les bons de commande, les tarifs et/ou les sites du Groupe VOCATIS. En cas de non-respect de ces éléments, la responsabilité du Groupe VOCATIS ne pourra être engagée. Toute modification ou annulation ne pourra être faite au plus tard que 3 jours avant la date de mise en ligne. À l'exception d'une clause de dédit spécifique conclue et acceptée entre les parties, l'exécution d'un contrat en cours ne peut être annulée par le client.

4. RESPONSABILITE DU GROUPE VOCATIS

Le Groupe VOCATIS ne peut être tenu responsable de problèmes de transmission de données, de connexion ou d'indisponibilité du réseau, ni des vitesses d'accès ou de l'éventuel non fonctionnement du réseau Internet eu égard à l'encombrement éventuel des réseaux mondiaux et à la complexité des matériels et logiciels installés sur les serveurs de la Société. Les produits et/ou services proposés s'entendent toujours sous réserve de disponibilité au moment de l'acceptation du bon de commande par le Groupe VOCATIS. Outre le cas visé à l'article 2 ci-dessus, le Groupe VOCATIS peut également être amené à déplacer, neutraliser, abandonner ou supprimer le produit et/ou service.

Par ailleurs, le Groupe VOCATIS a une obligation de moyen eu égard aux prestations livrées. Pour tous les préjudices, sauf les cas de fraude ou de faute intentionnelle de sa part, la responsabilité de la Société envers le Client d'exploitation, une perte de chiffre d'affaires ou toute action

relativement à son intervention, au titre de toute garantie ou sur tout autre fondement, est limitée à la somme effectivement perçue par la Société, déduction faite de l'ensemble des frais engagés au titre de l'exécution de sa/ses prestation(s) au cours de laquelle/desquelles survient le sinistre ayant entraîné la mise en jeu de sa responsabilité. Sont expressément exclus de toute demande d'indemnisation, tout dommage indirect ayant entraîné un préjudice commercial ou financier, tel qu'une perte dirigée par un tiers. En fonction des circonstances, le Groupe VOCATIS se réserve la faculté ou bien de résilier le contrat, ou bien de le laisser suivre son cours. L'annonceur pourra s'y opposer sous huitaine à réception de la notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. À défaut, son accord sera réputé acquis. Quelle que soit l'option retenue, le coût de la campagne sera exigible pour le temps effectivement couru.

5. MODIFICATIONS

Le Groupe VOCATIS se réserve le droit de modifier ses tarifs et ses CGV sans délai. Les frais techniques sont facturés en sus.

6. BON DE COMMANDE ET FACTURATION

Toute commande ne prend effet qu'à réception d'un bon de commande accompagné d'un cheque. La validité de cette commande est effective après encaissement du cheque. L'annonceur désirant pour la première fois passer un bon de commande au Groupe VOCATIS devra adresser tout renseignement requis par ce dernier. Tout bon de commande doit parvenir au Groupe VOCATIS soit sous forme électronique, soit par fax, soit par courrier. La période de consommation et la facturation interviennent dès l'activation du produit et/ou service : celle-ci est effective dès réception par le Client des identifiants lui permettant de se connecter à son espace professionnel dédié.

Par ailleurs et sauf accord entre les parties, la mise en ligne est la discrétion de l'acheteur. En cas d'absence de paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans un délai de quarante-huit (48) heures, la Société se réserve la faculté de suspendre toute prestation en cours et/ou à venir.

7. CONDITIONS ET REGLEMENT

Toutes nos factures sont payables à Paris. Tous les modes suivants de règlement sont acceptés (cheque, virement bancaires), règlement via le système Paypal sur le site formaguide.com.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit :

- la suspension de l'exécution du contrat,
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues et des ordres non encore facturés,
- le paiement comptant à la remise de l'ordre de toute nouvelle mise en ligne ou la suspension de leur exécution,
- une facturation d'intérêts de retard calculée au taux d'intérêt légal en vigueur et réglable à réception par chèque bancaire,
- l'exigibilité d'une indemnité de 15% des sommes dues au titre de clause pénale, outre les frais judiciaires éventuels.

Toutes taxes présentes ou futures sont à la charge de l'annonceur et facturées en sus.

8. COMMISSION D'AGENCE

Une commission d'agence de 15% est appliquée sur le montant hors taxes facturé.

9. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le contrat est soumis à la loi française. Toutes difficultés relatives à la validité, l'application ou à l'interprétation du Contrat seront soumises, à défaut d'accord amiable, aux Tribunaux de la ville de Paris, auxquels les parties attribuent compétence territoriale, quel que soit le lieu d'exécution ou le domicile du défendeur. Cette attribution s'applique également au cas de procédure de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.



FORMAGUIDE – Groupe VOCATIS

34-38, rue Camille Pelletan – 92309 Levallois-Perret

Tél : 01.41.06.59.00 - Fax : 01.41.06.59.09

E-mail : formateurs@vocatis.fr - Web : www.formaguide.com